

OBJECTIFS GLOBAUX

BULLETIN D'INSCRIPTION
Education Thérapeutique
15-16 mars /5-6 avril 2012
(date limite d'inscription : 28 février 2012)

NOM :

Prénom :

Profession :

Adresse personnelle :

.....

Adresse employeur.....

.....

Email :

Tél :

Association, institution, organisme de formation ou de gestion de formation a qui devra être transmis la convention et/ou la facturation :

.....

.....

.....

Bulletin à adresser à :

Secrétariat SFLS
Hôpital du Tondu
Groupe hospitalier Pellegrin
33076 BORDEAUX
Tél : 0820 820 151
Fax : 05 56 79 60 87
e-mail : sfls@wanadoo.fr
site Internet : www.sfls.aei.fr

Formation de 5 jours obligatoires pour être validante en Education thérapeutique.

Cette formation en éducation thérapeutique est basée sur la multidisciplinarité, d'une part, sur l'acquisition, le développement de connaissances pour un futur éducateur et l'appui sur la mise en œuvre de son programme, et d'autre part, sur l'actualisation et le maintien des connaissances d'éducateurs en exercice.

Le public attendu :

Les personnels paramédicaux et médicaux (si possible participants en binôme) impliqués dans la prise en charge globale et au long cours des personnes infectées par le VIH / SIDA / Hépatites souhaitant ou participant à des programmes d'éducation thérapeutique.



Association régie par la loi 1901
Enregistrée le 21 avril 1994 à la Préfecture du Nord n° 5/28995
Hôpital du Tondu - Groupe Hospitalier Pellegrin
Place Amélie Raba Léon - 33076 BORDEAUX Cedex
n° indigo 0 820 820 151 - Fax 05 56 79 60 87 email: sfls@wanadoo.fr

Séminaire de Formation

de la



Société Française de
Lutte contre le Sida

Education Thérapeutique chez les personnes infectées par le VIH/SIDA/HEPATITES

15 - 16 mars et 5 - 6 avril 2012
+ 1 journée de compagnonnage

Péniche La Baleine Blanche
Port de la Gare
75013 PARIS

Organisatrices:
Valérie ACHART DELICOURT et Aline THEVENY

N° Agrément Formation : 72330472433
N° Agrément FMC : 100258

Jeudi 15 mars 2012

8h30	Accueil des participants
9h00	Présentation, pré-évaluation (V. ACHART DELICOURT, A.THEVENY)
9h45	L'infection à VIH (J. GHOSN)
11h15	Pause
11h45	Comprendre les mécanismes de résistance aux traitements antiviraux (C. DELAUGERRE)
12h45	Repas
14h15	Gestion des co-morbidités (hépatites, cancers...) (G. BRETON)
15h45	Pause
16h00	Recommandations de prise en charge des accidents d'exposition (G. BRETON)
17h15	post-évaluation
17h30	Fin de la journée

Vendredi 16 mars 2012

8h30	Accueil des participants
9h00	Prise en charge du patient par le Médecin généraliste (Olivier BRASSE)
10h00	Vivre le VIH à l'adolescence (Laurent ARMAND)
11h15	Pause
11h30	Relation d'aide et communication avec le patient (P. NUSS)
12h45	Repas
14h15	ATELIER : Éducation thérapeutique infirmière : mise en situation et jeux de rôle sur les thèmes de la prévention, mise en place d'un traitement, patient en échec thérapeutique, patient co-infecté VIH-VHC (V. ACHART DELICOURT, A. THEVENY)
16h00	Pause
16h15	Mise en place d'un compagnonnage (V. ACHART DELICOURT, A. THEVENY)
16h45	Fin de la session

Jeudi 5 avril 2012

8h30	Accueil des participants
9h00	Anthropologie du VIH : (Sandrine MUSSO)
10h30	Pause
10h45	Prise en charge sociale (F.LE MAREC)
11h45	Législation : recommandations de l'HAS + Mise en place de projet (V. ACHART DELICOURT)
12h45	Repas
14h15	Un exemple de Programme « clé en main » (S. BAILLEUL) Un exemple de développement de projet et les outils utilisés (A.THEVENY)
16h00	Pause
16h15	Expériences transversales dans un Pôle de médecine (V. ACHART DELICOURT)
17h00	Fin de la session

Vendredi 6 avril 2012

8h30	Accueil des participants
9h00	Atelier prévention et pratiques sexuelles (B. FELIX du CRIPS)
10h15	Pause
10h30	Sevrage tabagique chez le patient VIH+ B.Dautzenberg
11h30	Mesures diététiques chez le patient VIH+
12h15	Repas
13h45	Retour d'expériences des participants (V. ACHART DELICOURT, A. THEVENY) Présentations de cas concrets, présentation de projet
16h00	Pause
16h15	Post test d'évaluation et Clôture (V. ACHART DELICOURT, A. THEVENY)
16h30	Fin de la session

FRAIS D'INSCRIPTION : 360 EUROS

Sauf mention contraire, ces frais incluent l'accès aux sessions de formation, les repas du midi et le matériel pédagogique distribué.

Ils ne comprennent pas les frais d'hébergement, les repas du soir, et les petits-déjeuners lorsque la formation a lieu sur plusieurs jours.

Procédure d'inscription :

Si vous souhaitez vous inscrire à cette formation, merci de remplir le bulletin d'inscription et le retourner au secrétariat de la SFLS. N'hésitez pas à contacter le secrétariat pour informations complémentaires.

L'accès aux formations se fait en fonction des places disponibles dans l'ordre d'arrivée des demandes.

Règlement :

- Par chèque joint avec votre bulletin d'inscription (à l'ordre de la SFLS)
- Ou, si vous obtenez un accord de prise en charge de la part de l'organisme de formation continue dont vous dépendez, merci de transmettre les coordonnées de cet organisme à la SFLS qui fera les démarches administratives.

En cas d'impossibilité de financement institutionnel, la SFLS vous offre la possibilité de vous inscrire à titre individuel pour un montant de 35 €, en fonction des places disponibles. Si vous choisissez cette option, vous devez obligatoirement transmettre à la SFLS la notification de refus de prise en charge de l'organisme dont vous dépendez.